

Le Championnat de France Inter clubs « Poule 1 régionale »			Gestion extraNat*
	Compétition d'animation	Dimanche 14 novembre 2010	Bassin : 25 m
♀ ♂	Toutes catégories d'âge		Montpellier (10 couloirs) Piscine POA
	Compétition par équipes de clubs		
Date limite des engagements		Pour le mardi 2 novembre 2010, au siège du CR Natation	
Mode de qualification :	A partir des résultats des inter clubs TC 2009/2010 : <ul style="list-style-type: none"> • Les 20 premières équipes dames et 20 premières équipes messieurs, • à raison de 2 équipes maximum par club. 		
	Intégration des résultats sur le site web FFN : gérée par extraNat.fr***		

❑ **Préambule :**

Objectif, toute la natation française sur le pont ! La performance est cette fois-ci quantitative (plus de 30.000 licenciés mouillent le maillot). Ce qui n'empêche quelques chronos de bonne facture de devenir de nouvelles références nationales, voire mieux. C'est une occasion unique pour les « petits » de côtoyer les plus grands.

❑ **Équipements :**

Bassin de 25 m homologué. Chronométrage automatique obligatoire pour la meilleure poule régionale. À titre exceptionnel et sous réserve d'un accord préalable de la commission sportive de natation course de la Fédération Française de Natation, l'utilisation du chronométrage semi-automatique peut être exceptionnellement autorisée à condition de disposer de trois chronométreurs (bouton presseur) par ligne.

❑ **Durée :**

Une journée, deux réunions.

❑ **Détail des épreuves :**

- Nage libre : 50 m, 100 m, 200 m, 400 m, 800 m nage libre (dames) et 1500 m nage libre (messieurs).
- Dos : 100 m, 200 m.
- Brasse : 100 m, 200 m.
- Papillon : 100 m, 200 m.
- 4 nages : 200 m, 400 m.
- Relais : 4 x 100 m 4 nages, 10 x 100 m nage libre.

Toutes les épreuves sont disputées selon la formule classement au temps.

NB - S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

❑ **Date et horaires de la compétition (poule 1 régionale) :**

- Le dimanche 14 novembre à Montpellier (piscine olympique Antigone – 10 couloirs – 25m)
- **Echauffement** : **Matin** : 8h00 -9h30 ; **après-midi** : 14h30 – 15h30.

- **Début des épreuves** : **Matin** : 9h30 ; **après-midi** : 15h30.

□ **Jury** :

Le juge-arbitre affecté à la meilleure poule régionale est désigné par l'inter région Sud Est. Il devra figurer sur les listes des officiels pour la saison en cours (FFN3, FFN4 ou FFN5).

□ **Dispositions particulières** :

L'organisation de cette compétition se déroulera à l'échelon régional avec un classement national.

La liste des équipes retenues pour participer aux différentes poules 1 ou 2 régionales, est établie sur la base des résultats des finales régionales inter clubs 2009/2010, c'est à dire des cotations des Equipes de la saison précédente.

Les meilleures équipes de clubs ont obligation de participer à la poule 1 régionale. En cas de non respect de cette règle, les équipes fautives ne figureront pas dans les classements des « poules 2 régionales », organisées au sein des départements.

Ci-dessous, la liste des équipes de clubs autorisés à participer à la seule poule 1 régionale.

- Le nombre d'équipes retenues pour participer **à la Poule 1 régionale**, est de 20 équipes Dames et 20 équipes Messieurs, dans la limite de 2 équipes Dames et 2 équipes Messieurs par club.
- Les équipes de clubs non retenues et donc non autorisées à participer à cette poule 1 régionale, participent à la poule 2 régionale organisée au sein de chacun des départements de la Région (des regroupements entre départements peuvent être envisagés – Ex : Lozère /Gard ou Aude/PO ...).
- Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer la compétition dans sa région, et dans la poule régionale sur laquelle il a été qualifié et sur laquelle il est donc dans l'obligation de participer.
- De plus, chaque équipe sera composée de dix nageurs et toutes les épreuves inscrites au programme doivent être nagées. Toutes les équipes présentées par un club doivent respecter cette règle.
- Les équipes qui ne respectent pas ces deux critères ci-dessus rappelés ne peuvent pas être classées.
- En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédent le départ du 10 x 100 m nage libre, il peut être fait appel à un remplaçant. Il ne peut plus y avoir de modification dans les engagements individuels après le relais 10 x 100 m nage libre.

☛ **Précision** :

La notion « d'épreuve nagée » signifie que le nageur a effectué son parcours dans le respect des caractéristiques de l'épreuve (style et distance) du départ à l'arrivée.

Illustrations :

1. Un nageur respecte la distance mais pas le style (exemple : 200 m nage libre au lieu de 200 m papillon) : l'épreuve n'a pas été nagée.
2. Si un nageur abandonne, quelle que soit la raison : l'épreuve n'a pas été nagée.
3. Sous réserve qu'il l'ait terminée, l'épreuve est considérée comme nagée même si le nageur est disqualifié pour une faute technique (nage ou virage).
4. Un nageur est forfait, y compris pour cause de blessure justifiée par un certificat médical : l'épreuve n'a pas été nagée.
5. Deuxième faux départ (cas n° 1) - Le nageur tombe dans l'eau alors que le signal de départ n'a pas été donné. Le nageur fautif est disqualifié et pour lui l'épreuve n'a pas été nagée.
6. Deuxième faux départ (cas n° 2) - Le nageur fautif est disqualifié à l'issue de la course après avoir parcouru la totalité de la distance et respecté le style de nage : l'épreuve a été nagée.
7. Deuxième faux départ (cas n° 3) - Alors que le signal de départ a été donné, un nageur s'arrête et ne termine pas la course considérant qu'il a fait un faux départ et qu'il sera disqualifié à l'arrivée. Cela équivaut à un abandon : l'épreuve n'a pas été nagée.

- ☛ **Rappel** : le juge arbitre est responsable de la validation des résultats, comprenant notamment le respect des codes informatiques (disqualifications, abandon, forfait...).

❑ **Mode de participation :**

- Chaque équipe sera composée de dix nageurs (trois nageurs, au maximum, pouvant participer à deux épreuves individuelles seulement). Lorsque les titulaires du relais 10 x 100 m nage libre ont nagé, aucun remplaçant ne peut se substituer dans les autres courses.
- Pour les différentes poules régionales, une ou plusieurs équipes supplémentaires peuvent être engagées, à la condition que la ou les équipes précédentes soient complètes.
- En cas de forfait justifié d'un ou plusieurs clubs, dans la meilleure poule, les clubs (dans l'ordre du classement) du niveau inférieur sont qualifiés. Les clubs ou équipes « forfait » ne seront donc pas autorisés à participer à la poule 2 régionale organisée au sein d'un département (rappel).
- Tout nageur transféré ou nouvellement licencié de niveau de la série Élite, quel que soit son statut ou sa nationalité, non répertorié sur les grilles de séries, ne peut participer aux interclubs **que s'il s'est fait connaître auprès de la commission des séries et du cadre technique référent de la région** d'origine de la demande afin d'obtenir son intégration à la date du 31 octobre de la saison en cours dans les grilles de séries de la FFN.
- Pour les championnats interclubs régionaux poules 1 et 2, chaque équipe masculine ou féminine de club ne pourra pas avoir dans sa composition **plus de deux nageurs transférés ou nouveaux licenciés**, quelle que soit leur nationalité, inscrits sur les listes de haut niveau ou ayant réalisé la saison précédente une performance correspondant aux grilles des collectifs internationaux Olympique, Mondial et Européen ou de série nationale senior (SN), en vigueur dans les règlements sportifs.

❑ **Procédures d'engagements :**

- Les engagements doivent s'effectuer via l'interface « extraNat. » Les dispositions financières (droits d'engagements, modalités concernant les forfaits...) sont précisées dans les « conditions particulières » et les « règlements financiers 2010/2011 du CR Languedoc-Roussillon ».

❑ **Classements des équipes :**

- Chaque équipe sera composée de dix nageurs et toutes les épreuves inscrites au programme doivent être nagées. Seules les équipes qui ne respectent pas ces deux critères ne peuvent pas être classées.
- La disqualification d'une équipe n'entraîne pas celle des autres équipes du même club. Les performances des membres non disqualifiés de l'équipe seront valides et enregistrées.
- Le classement des équipes de club s'effectue à la table de cotation fédérale.
- En cas d'égalité au total des points, lors des classements des interclubs toutes catégories, l'addition des temps des relais (10 x 100 m nage libre et 4 x 100 m 4 nages) servira à départager les équipes.
- À l'issue des interclubs, les régions fourniront le classement des équipes dames d'une part et messieurs d'autre part.
- Les clubs ayant plusieurs équipes classées verront celles-ci numérotées dans l'ordre des points obtenus.
- Un classement général par niveau (une seule équipe par club et par niveau) sera effectué par la FFN et tiendra compte des résultats obtenus par l'ensemble des équipes interclubs au sein de chacun des comités régionaux responsables de l'organisation des poules régionales au sein de sa région.
- Ce classement permettra d'attribuer à l'issue des championnats régionaux interclubs un rang national à chaque équipe.

☛ **La Nationale 1 prendra en compte :**

- les vingt premières équipes dames et les vingt premières équipes messieurs ayant totalisé le plus grand nombre de points seront classées de Série Nationale 1A interclubs ;
- les vingt équipes suivantes en dames et les vingt équipes suivantes en messieurs seront classées de Série Nationale 1B interclubs.

☛ **La Nationale 2 (par inter région) prendra en compte**

- les trente-deux équipes suivantes en dames et les trente-deux équipes suivantes en messieurs par inter région seront classées de Série Nationale 2 interclubs.

**Liste des équipes de clubs dames qualifiées
pour la poule 1 Régionale 2010/2011**

1	CANET 66 NATATION	Dames 1	19 543
2	MONTPELLIER ANUC	Dames 1	18 820
3	CNS ST-ESTEVE	Dames 1	18 706
4	CN CEVENNES ALES	Dames 1	18 531
5	NAUTIC CLUB NIMES	Dames 1	18 451
6	MONTPELLIER ANUC	Dames 2	17 938
7	ASPTT MONTPELLIER	Dames 1	16 912
8	CN FONT-ROMEUE-CERDAGNE	Dames 1	16 457
9	DAUPHINS FC SETE	Dames 1	16 089
10	MONTPELLIER PAILLADE NATATION	Dames 1	15 856
11	CANET 66 NATATION	Dames 2	15 248
12	CN CEVENNES ALES	Dames 2	15 222
13	AC TREBES	Dames 1	15 176
14	CN CARCASSONNE	Dames 1	14 770
15	DAUPHINS FC SETE	Dames 2	13 896
16	ASPTT MONTPELLIER	Dames 2	13 841
17	CN LUNEL	Dames 1	13 239
18	CA PEZENAS	Dames 1	12 475
19	CN BEZIERS	Dames 1	12 006
20	CN CASTELNAUDARY	Dames 1	11 916

**Liste des équipes de clubs messieurs qualifiées
pour la poule 1 Régionale 2010/2011**

1	MONTPELLIER ANUC	Messieurs 1	20 250
2	NAUTIC CLUB NIMES	Messieurs 1	19 795
3	CANET 66 NATATION	Messieurs 1	19 522
4	ASPTT MONTPELLIER	Messieurs 1	19 253
5	MONTPELLIER ANUC	Messieurs 2	18 375
6	CANET 66 NATATION	Messieurs 2	16 436
7	DAUPHINS FC SETE	Messieurs 1	16 386
8	MONTPELLIER PAILLADE NATATION	Messieurs 1	16 302
9	CN CEVENNES ALES	Messieurs 1	16 229
10	NAUTIC CLUB NIMES	Messieurs 2	16 191
11	CN CARCASSONNE	Messieurs 1	15 877
12	ASPTT MONTPELLIER	Messieurs 2	15 521
13	CN CEVENNES ALES	Messieurs 2	15 408
14	LAUDUN L'ARDOISE A.C	Messieurs 1	14 969
15	CN FONT-ROMEUE-CERDAGNE	Messieurs 1	14 313
16	AC TREBES	Messieurs 1	13 724
17	BEUCAIRE AQUATIC CLUB	Messieurs 1	13 545
18	CN LUNEL	Messieurs 1	13 010
19	CN CARCASSONNE	Messieurs 2	12 577
20	MONTPELLIER PAILLADE NATATION	Messieurs 2	12 240